

Le p'tit Mannevillais

A V R I L 2 0 2 2

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Comme chaque année à cette époque, nous votons le budget de la Commune. Retrouvez dans ce numéro les orientations pour l'année 2022 et découvrez en images les travaux en cours.

Depuis plus d'un mois, nous sommes tous témoins de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Vous êtes nombreux à avoir participé à la collecte organisée par la mairie de Pont-Audemer. Au sein de l'école, les dons des écoliers et leur famille ont également été nombreux. En lien avec la Préfecture, l'accueil de familles ukrainiennes se met progressivement en place.

Je suis fière de la solidarité et de la générosité des habitants et des enfants de notre école. J'ai eu la chance de pouvoir participer au convoi organisé par le Conseil départemental de l'Eure pour acheminer jusqu'en Roumanie, à la frontière ukrainienne, les dons collectés à travers tout le département.

Plus que jamais, alors que la guerre et tout son cortège d'atrocités est à nos portes, nous avons le devoir de mémoire. Pour cela, je vous invite à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai et à venir visiter le musée départemental de la Résistance et de la Déportation.

La crise sanitaire n'est pas terminée, mais les restrictions s'allègent et une vie collective plus forte, plus festive reprend peu à peu ses droits. Les événements pour les prochaines semaines s'organisent. Le concert de musique Gospel, que nous avons dû annuler à plusieurs reprises, est programmé le dimanche 8 mai à 17h à l'église.

Suite à la décision du conseil municipal de réintégrer le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normandes, de beaux projets en lien avec la nature sont déjà lancés avec un spectacle pour enfants le 11 juin et l'installation d'un village à insectes à l'arboretum dans le cadre d'un travail avec une classe de notre école.

J'en profite pour vous rappeler que la première action du quotidien à la portée de tous pour protéger notre environnement est de mieux trier nos déchets.

Nous avons pu organiser la cérémonie de remise des cartes aux jeunes électeurs.

Le 10 et le 24 avril ont eu lieu les deux tours de l'élection présidentielle. Rendez-vous à nouveau aux urnes les 12 et 19 juin prochains pour les élections législatives.

Je vous souhaite à toutes et tous un très beau printemps.

Isabelle DUONG
Maire de Manneville-sur-Risle

Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr
www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Inscrivez-vous à la newsletter depuis la page notre site
internet : www.manneville-sur-risle.fr

INSCRIVEZ-VOUS À LA LETTRE D'INFO

Nom

E-mail

S'abonner

Pour tout savoir sur l'essentiel de l'actualité de Manneville-sur-Risle et ses environs, ce qui fait la Une du moment, mais aussi les rendez-vous à ne pas manquer.

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 / 16h00-17h30
Mercredi et jeudi : 8h30-12h00V
Vendredi : 8h30-12h00 / 16h00-18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Talesca

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.
Ne pas jeter sur la voie publique

Concert Gospel Groupe Phaella



**Le dimanche 8 mai 2022
à 17h
A l'Église Saint Denis**

Entrée gratuite

BUDGET 2022 DE LA COMMUNE

Le budget prévisionnel 2022 a été voté par le conseil municipal le 31 mars dernier.

Le budget se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

Le budget de la commune est voté par chapitre.

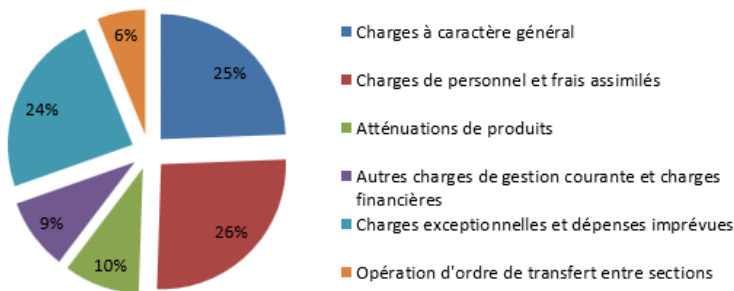
Les principaux points de dépenses pour l'année 2022 sont :

- ⇒ l'acquisition d'un tracteur-tondeuse pour les services techniques,
- ⇒ des travaux au cimetière (reprise de concessions),
- ⇒ des travaux de sécurisation au niveau de l'école (escalier et rampes, portail avec portillon, blocs de secours, mise aux normes de l'éclairage dans 2 classes),
- ⇒ des poteaux incendie,
- ⇒ le travail préparatoire pour le projet de construction d'une salle polyvalente et d'un espace associatif, dont la réalisation sur 2023 sera conditionnée à l'obtention de subventions, dont les demandes sont en attente de réponse.

FONCTIONNEMENT

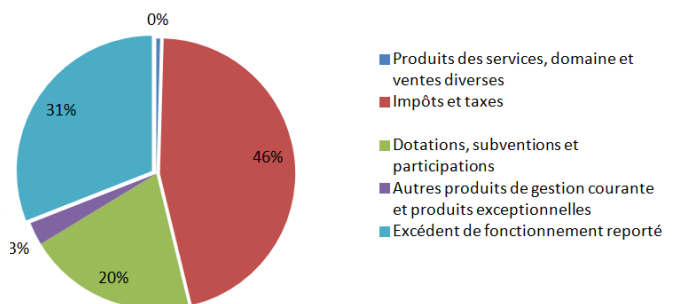
Dépenses

Dépenses de fonctionnement



Recettes

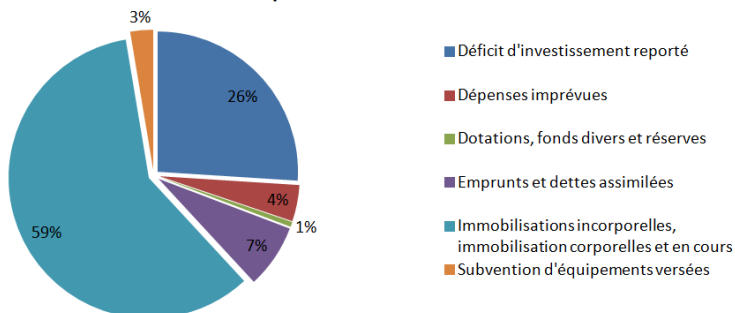
Recettes de fonctionnement



INVESTISSEMENT

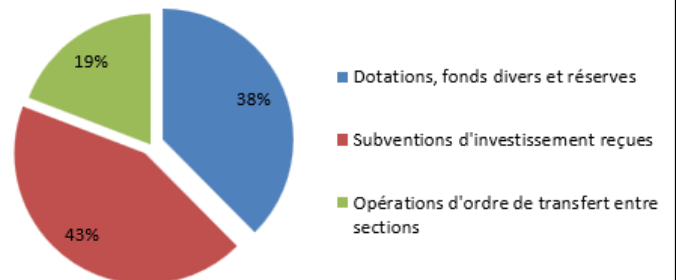
Dépenses

Dépenses d'investissement



Recettes

Recettes d'investissement



À l'unanimité, le conseil municipal a décidé une augmentation de 2% des taux d'imposition communaux, passant de 37,29 % à 38,04% pour la TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties) et de 45% à 45,90% pour la TFPNB (taxe foncière sur les propriétés non bâties).

COLLÈGE LOUISE MICHEL



Les travaux de construction du nouveau collège à Bourneville Sainte-Croix ayant pris du retard, son ouverture (initialement prévue pour janvier 2023) est décalée à la rentrée de septembre 2023. Les élèves continueront à être accueillis au collège de Manneville-sur-Risle jusqu'à la fin de l'année scolaire 2022-2023. Nous attendons les informations des services de la région, en charge des transports scolaires sur la mise en place des cars qui permettront aux jeunes Mannevillais de se rendre au collège.

INSCRIPTION ECOLE

Votre ou vos enfants sont nés en 2019 ou vous venez d'arriver sur la commune, vous pouvez dès à présent les inscrire à l'école auprès de la mairie. Un formulaire sera à remplir, les documents suivants vous seront demandés : livret de famille, justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

CÉRÉMONIE DU CITOYEN



Le samedi 26 mars 2022 a eu lieu la cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes électorales aux nouveaux jeunes électeurs de la commune.

Ce fut l'occasion pour Madame le Maire de rappeler les principes fondamentaux de la République et de la démocratie.

La dizaine de jeunes présents se sont vus remettre un livret du citoyen et des petits cadeaux.

COMMÉMORATION DU 19 MARS



Pour honorer la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, une cérémonie commémorative a eu lieu le samedi 19 mars en présence du Président de la FNACA, d'élus de la commune représentant Madame Le Maire et de l'association des anciens combattants. Le 19 Mars correspond au jour où le Général AILLERET, commandant en chef des forces armées prononça le "Cessez-le-feu" 19 Mars 1962 à 12h sur le sol algérien.

AU REVOIR MADAME PRAY



Madame Charlotte Pray, la doyenne de Manneville-sur-Risle s'est éteinte le 23 février dernier à l'âge de 107 ans. Née en 1914, elle a connu plus d'un siècle d'évolution. Nous disons au revoir et rendons hommage à cette femme courageuse et toujours souriante. Nos sincères condoléances à sa famille et ses proches.

ELECTIONS

Après les élections présidentielles des 10 et 24 avril derniers, les élections législatives se dérouleront les 12 et 19 juin 2022. Elles vous permettront d'élire vos députés. Le scrutin sera ouvert de 8 heures à 18 heures. Pour rappel une nouvelle carte d'électeur a été distribuée via la poste à tous les électeurs inscrits. Une pièce d'identité doit être présentée lors du vote.

⇒ Le vote par procuration : vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour des élections, le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote, de se faire représenter, par un autre électeur. Nouveauté : depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la votre.

⇒ La demande de procuration peut être formulée en ligne sur le site maprocuracion.gouv.fr (obligation de se présenter ensuite à la gendarmerie pour valider la procuration). Pour donner procuration, vous devez connaître le Numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur les cartes électorales.

« UN VILLAGE POUR LES ABEILLES SAUVAGES »



La classe de CE2-CM1 de l'école de Manneville-sur-Risle participe cette année avec leur enseignante Madame BERNARD à un projet en lien avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Ce projet s'intitule « Humains et abeilles, des liens vitaux et ancestraux ». Le but est de créer un village destiné aux abeilles : il sera constitué de deux hôtels à insectes qui seront remplis de manière à n'accueillir que des abeilles sauvages, et d'une plate-bande de plantes mellifères. Les élèves de la classe ont eu l'intervention d'un apiculteur en octobre et novembre. Ils ont réalisé un hôtel à insectes au mois de décembre. Ils planteront des plantes mellifères en mai avec les agents du service technique de la commune, et construiront avec la Roulotte Scarabée une abeille en métal et en bois qui sera installée dans ce village, ainsi qu'un deuxième hôtel à insectes. Ce village à abeilles sauvages sera installé à l'Arboretum.



PARC NATUREL RÉGIONAL DES BOUCLES DE LA SEINE



Le vendredi 25 février, le président du Parc Monsieur Jacques CHARRON et Madame Isabelle DUONG, ont officialisé l'intégration de la commune au sein du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande par la pose de panneaux aux entrées de la ville. Depuis plusieurs années, la commune entreprend des actions en lien et dans le respect de l'environnement : installation d'hôtels à insectes, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage,... Nous avons été parmi les premières communes à éteindre l'éclairage public la nuit pour protéger la biodiversité. En adhérant au Parc, notre commune pourra bénéficier de conseils et de technicité en matière de valorisation et de développement de son patrimoine naturel, culturel et paysager.

TRI DES DÉCHETS

Le ramassage et la gestion des déchets sont confiés au SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure.)

↳ Les contrôles réguliers de vos bacs jaunes sont effectués par des agents du Sdomode afin de s'assurer que le tri est bien effectué par les habitants. En cas de tri non conforme, votre conteneur ne sera pas ramassé et une plaquette vous indiquant les erreurs de tri, y sera apposée.

↳ Les cartons, papiers, cartonnettes et verres sont à déposer au niveau des plateformes de tri (place du 19 mars, Chemin des Hauts Vents, Rue Charles Peguy, Route de Rouen et à la Cité des Baquets.)

Le tri + simple

Depuis le 1er juin 2020, TOUS les EMBALLAGES PLASTIQUES se trient dans la poubelle jaune !

Le tri des déchets est un défi quotidien.
Chaque habitant de la commune a trié en moyenne

35 kg d'emballages verres moyenne SDOMODE : 37 kg	26 kg d'emballages moyenne SDOMODE : 26 kg	10 kg de papier/cartonnettes moyenne SDOMODE : 13 kg
--	---	---

(moyenne sur le SDOMODE : kg/habitant/an. Période juillet 2020 à juin 2021)

Votre geste compte, Merci !

Retrouvez toutes les consignes de tri sur www.sdomode.fr

Le tri + simple

Un agent a contrôlé votre bac. Merci de retirer ces erreurs afin de représenter votre bac lors de la prochaine collecte du bac jaune

- Emballages en verre
- Papiers et petits cartons
- Gros cartons bruns
- Ordures ménagères (sacs noirs, restes de repas, couches culottes...)

Votre bac n'a pu être collecté à cause de la présence d'erreurs

S'améliore mon tri

Emballages en verre	→	
Papiers et petits cartons	→	
Ordures ménagères	→	
Gros cartons bruns	→	
Textile	→	
Objet	→	

SDOMODE
02 32 43 14 75
www.sdomode.fr

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Pose d'un enrobé sur le parking de l'accueil éducatif.
Travaux cofinancés par la commune et la Communauté de Communes Pont-Audemer Val de Risle.



Travaux d'enfouissement de réseaux place du 19 mars.
Travaux cofinancés par la commune et le SIEGE 27
(Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure)



Remplacement d'une partie de la clôture du court de tennis, endommagée lors de la tempête « Aurore » en octobre dernier. Travaux pris en charge en partie par l'assurance.



Les deux tables de pique-nique à l'arboretum (chemin des hauts vents) ont été remplacées.



Un panneau a été installé sur le verger communal à la Pommeraie pour l'action « 1 naissance, 1 arbre ».



Achat d'un nouveau tracteur tondeuse, après 10 ans de bons et loyaux services, l'ancienne machine a pris sa retraite.

SOLIDARITÉ UKRAINE



L'école en partenariat avec la mairie a participé à l'élan de solidarité au profit du peuple ukrainien en se joignant à la collecte de dons mise en place par la Ville de Pont-Audemer. Un immense merci à la directrice et aux enseignantes, et surtout aux enfants et leurs familles pour les nombreux dons au profit du peuple ukrainien.



Les élèves de l'école ont également fait des dessins, qui ont été remis aux enfants ukrainiens par Madame le Maire qui a participé à un convoi humanitaire organisé par le Département pour acheminer tous les dons des Eurois dans un camp de réfugiés en Roumanie, à la frontière ukrainienne. Leurs dessins ont particulièrement touché les familles en leur apportant une note d'espoir. Ils ont été accrochés dans le baraquement où les enfants dessinent eux aussi depuis leur arrivée au camp.



LES BRÈVES DE LA COMMUNE

DÉPARTEMENT DE L'EURE en Normandie **Route de Rouen:** du 26 avril au 2 mai 2022, des relevés de vitesse et comptages de véhicule seront effectués sur la route de Rouen (RD810) par le Département de l'Eure.



Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande organise une animation le 11 juin à 15h30 : un spectacle de 30 minutes intitulé « Histoire des petites bêtes ». Ce rendez-vous s'adresse aux tout-petits et leurs familles (18 mois à 3 ans) Gratuit sur réservation sur le site www.pnr-seine-normande.com à partir du mois de mai.



Depuis début mars, vous pouvez déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable, permis de démolir, permis de construire, certificat d'urbanisme...) en ligne 24h/24 et 7 jours/7.

Pour déposer une demande en ligne :

- Se rendre sur la plateforme : <https://gfi.ccpavr.fr/guichet-unique>,
- Créer un compte pour se connecter à la plateforme,
- Déposer sa demande en ligne via la procédure guidée.

Ce nouveau service gratuit simplifie les démarches de dépôt et permet de suivre l'avancement de votre dossier.

Juju pizza : depuis le mardi 5 avril, retrouvez tous les mardis sur le parking de la mairie à partir de 17h30 le camion Juju Pizza. Pour des renseignements et pour passer commande appelez au 06.34.13.53.92



Musée de la résistance et de la déportation :

Depuis le 3 avril, le musée est ouvert de 14h à 18h les dimanches et jours fériés jusqu'au 25 septembre 2022. L'entrée est gratuite pour tous.

AGENDA

Dimanche 8 mai à 11h00 : Cérémonie au Monument aux Morts

Dimanche 8 mai à 17h : Concert de musique gospel - Eglise

Mercredi 11 mai : Après-midi jeux de société - Club de l'amitié (réservé aux membres)

Jeudi 12 mai : Conseil Municipal

Mercredi 25 mai : Repas des grands-mères et des grands pères - Club de l'amitié (réservé aux membres)

Mercredi 8 juin : Repas à thème - Club de l'amitié (réservé aux membres)

Samedi 11 juin à 15h30 : Animation et spectacle « Histoire des petites bêtes - Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande

Dimanche 12 juin : 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 19 juin : 2^{ème} tour des élections législatives

Samedi 25 juin : Tournoi ballon - ASFMC tennis

Mercredi 13 juillet : Après-midi jeux de société - Club de l'amitié (réservé aux membres)

TRIBUNE LIBRE

Monsieur Christophe MARTIN de la liste « Ensemble pour Manneville sur Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.